





APPEL À MOBILISATION MERCREDI 26 JUIN À 10H30 À ANGERS

La Confédération paysanne 49, le CIVAM AD 49 et le GABB Anjou appellent à la mobilisation le mercredi 26 juin à 10H30 à Angers devant la DDT (Place Lafayette) pour dénoncer les retards de paiement des aides PAC 2023.

Retards de paiement des aides PAC 2023 : le gouvernement met en difficulté les agriculteurs et agricultrices engagés dans la transition pour le climat

En pleine crise agricole et alors que les déclarations PAC 2024 sont ouvertes, le gouvernement ne parvient pas à assurer les paiements des aides PAC 2023.

De nouveau, la Confédération paysanne du Maine-et-Loire, le GABB Anjou et le CIVAM Agriculture Durable 49 dénoncent les retards de versement pour les MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques).

Des dizaines paysan·nes en Maine et Loire sont en attente du versement de leurs aides, retard générant souvent de grandes difficultés de trésorerie. De nombreux paysan·nes ont dû avoir recours à des emprunts de court-terme avec des coûts d'intérêt de l'ordre de 4,5 %. Seront-ils pris en charge par l'Etat ?

Que ce soit dû à des problèmes de logiciel, des manques d'anticipation budgétaire, une surcharge de travail des agents des services de l'État, ce n'est pas aux paysan·nes de subir les conséquences de cette gestion défaillante.

Manifestement, les mesures de simplification et d'accélération ne concernent pas toutes les aides. Ces paiements sont pourtant essentiels pour les fermes, et tout particulièrement celles engagées en agriculture biologique, dans la transition agro-écologique, le maintien des haies, les systèmes herbagés...

Des incertitudes sur l'enveloppe budgétaire de ces mêmes aides persistent pour la campagne 2024, pourtant ces mesures doivent absolument être reconduites partout et accessibles à toutes les fermes qui s'engagent dans la transition.

Les choix politiques successifs sont un mauvais indicateur. Ces conditions de gestion des aides de la PAC conduisent, d'une part, à des difficultés de trésorerie et, d'autre part, envoient des signaux négatifs sur l'accompagnement dans la durée aux paysan·nes qui s'engagent à faire face aux problèmes environnementaux et climatiques. Les systèmes qui portent atteinte à l'environnement et à la biodiversité ont moins de difficulté à avoir des aides publiques.

La Confédération paysanne du Maine-et-Loire, le GABB Anjou et le CIVAM Agriculture Durable 49 interpellent le DDT et le Préfet pour que les paiements soient réalisés dans les plus brefs délais et, pour permettre à tous ces paysan·nes l'accès à des prêts de trésorerie dont les intérêts seront pris en charge par l'Etat.